

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 9 mars 2026
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 9 mars 2026, à 19 h 00.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Mot de la mairesse et des élu.es.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions du public.

10.04 Procès-verbal

CA *Direction des services administratifs*

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 février 2026, à 19 h 00.

10.05 Procès-verbal

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1269988002

Déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 19 janvier 2026.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1260139011

Accorder une contribution financière de 2 500 \$ pour la persévérance scolaire à 5 écoles de Montréal-Nord notamment les écoles secondaires Calixa-Lavallée, Henri-Bourassa et Lester B. Pearson, l'École hôtelière de Montréal Calixa-Lavallée et l'École Amos, soit un montant de 500 \$ pour chaque école qui seront remises aux finissants lors des cérémonies de graduation et des Galas d'excellence 2026, et ce, à même le budget discrétionnaire des élu.e.s. pour l'année 2026.

20.02 Subvention - Contribution financière

CA Direction des services administratifs - 1260139009

Accorder une contribution financière de 250 \$ à l'organisme Regroupement Jeunesse en Action pour soutenir la 18e édition du Gala de reconnaissance "Hommage à nos Prédécesseurs et Prix de la Relève" qui aura lieu le 15 mars 2026, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus.

20.03 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1256868001

Apporter un addenda pour modifier la contribution financière versée au conseil d'arrondissement du 1er décembre 2025 pour une dépense à titre de frais de représentation pour la participation de l'arrondissement au Gala de reconnaissance 2025 de la Chambre de commerce et de l'Industrie de Montréal-Nord.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1260139007

Approuver et déposer les rapports mensuels du 1^{er} janvier au 31 janvier 2026.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1260139008

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué du 1^{er} janvier au 31 janvier 2026.

30.03 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1265579001

Autoriser une dépense de 148 272,91\$ taxes incluses, pour le contrat relatif aux résidus de balais de rues, octroyé à Recyclage Notre-Dame Inc., afin d'assurer les services d'élimination ou de valorisation des résidus de balais de rues jusqu'au 31 décembre 2026, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et cette firme.

30.04 Budget - Autorisation de dépense

CA Direction des travaux publics - 1260282001

Autoriser une dépense de 112 254,12 \$, taxes incluses, auprès de Amrize Canada Inc., pour la fourniture et le transport de pierres concassées et de pierres prémélangées requises par la Direction des travaux publics pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et cette firme.

30.05 Reddition de comptes

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1260166001

Approuver le rapport final de reddition de compte relatif au dossier 20230505-007 - MobilisActions - Ville de Montréal - Arrondissement Montréal-Nord aux fins d'une résolution à transmettre au ministère des Transports et de la Mobilité durable.

40 – Réglementation

40.01 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1269864003

Adopter le premier projet de résolution PP-072, afin de permettre l'autorisation de l'usage « établissement d'hébergement pour personnes en situation d'instabilité résidentielle », au bâtiment situé au 11411, avenue des Récollets, soit le lot 1 413 249 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.02 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268311005

Adopter le premier projet de résolution PP-075 afin de permettre la construction d'une école primaire de trois étages comprenant 32 classes sur le boulevard Albert-Hudon, soit le lot 6 422 823 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.03 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268311002

Déposer le procès-verbal de la consultation publique tenue le 25 février 2026 et adopter le second projet de résolution PP-074 afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant huit logements pour le 11895, avenue Bellevois, soit le lot 1 845 541 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.04 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268311001

Déposer le procès-verbal de la consultation publique tenue le 25 février 2026 et adopter le second projet de résolution PP-073 afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant huit logements pour le 11875, avenue Bellevois, soit le lot 1 845 542 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

40.05 Urbanisme - Dérogation mineure

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268311003

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre une marge latérale droite de 0,71 m au lieu de 2,28 m, une case de stationnement au lieu de deux et une largeur de façade de 6,53 m au lieu de 9,14 m pour le bâtiment situé au 3690, rue Monselet, sur le lot 1 173 712 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures.

40.06 Urbanisme - Dérogation mineure

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1259864015

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : déroger au matériau de revêtement requis pour un agrandissement projeté et deux (2) lucarnes existantes au bâtiment existant situé au 10186, avenue de Cobourg, sur le lot 1 174 194 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 relatif aux dérogations mineures.

40.07 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1259864014

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre l'agrandissement en aire d'implantation sur un étage, en cour latérale, de nouveaux matériaux de revêtement pour les lucarnes existantes et des travaux connexes, au bâtiment situé au 10186, avenue de Cobourg, sur le lot 1 174 194 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.08 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1269864002

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre l'agrandissement en aire d'implantation et l'ajout d'un étage pour une maison à paliers multiples, au bâtiment situé au 5623, boulevard Maurice-Duplessis, sur le lot 1 094 824 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.09 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268311004

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre la construction d'un bâtiment trifamilial de trois étages, situé au 3690, rue Monselet, sur le lot 1 173 712 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.10 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1269864004

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir : permettre des modifications architecturales à la suite de la construction d'un bâtiment mixte de trois étages, ayant 15 logements et un commerce au rez-de-chaussée, au 4750, boulevard Gouin Est, sur le lot 1 846 190 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.11 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1258311016

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages et 32 logements avec stationnement au sous-sol, au 4605, rue d'Amiens, sur le lot 1 846 460 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.12 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1258311018

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme à savoir : permettre la construction d'un bâtiment bifamilial de deux étages avec un logement au sous-sol, situé au 11915, avenue Balzac, sur le lot 1 846 375 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA25-10-0009 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

40.13 Urbanisme - Résolution d'urbanisme

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1269988001

Déposer le rapport sur l'utilisation du pouvoir issu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, chapitre 2) pour l'année 2025.

40.14 Règlement - Avis de motion et adoption d'un projet de règlement

CA *Direction des services administratifs* - 1269171002

Donner un avis de motion, présenter et déposer en vue d'adopter à une séance ultérieure le projet de règlement RGCA19-10-0011-3 modifiant le Règlement RGCA19-10-0011 sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord afin d'allouer une rémunération au maire suppléant.

40.15 Règlement - Autre sujet

CA *Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social* - 1261689001

Autoriser une dérogation de la tarification prévue au Règlement RGCA26-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2026) pour la location de la salle 2B au Pavillon du parc Henri-Bourassa pour des réservations qui auront lieu du 21 mars au 28 novembre 2026 pour la tenue d'activités avec les citoyens organisées par la Fondation de la famille Mathurin.

50 – Ressources humaines

50.01 Nomination

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1268361003

Nommer M. Francis Laporte à titre de conseiller en aménagement à la Division de l'urbanisme et de la mobilité de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, avec la réussite de la période d'essai prévue à la convention collective des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal et ce, à compter du 21 mars 2026, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.02 Nomination

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1264394004

Nommer Mme Julie Bissonnette, à titre d'aide-bibliothécaire permanente, à la Division de la culture et des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, avec la réussite de la période d'essai prévue dans la convention collective des cols blancs, à compter du 21 mars 2026, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

50.03 Structure de service / Emploi / Poste

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1268361002

Autoriser les modifications à la structure organisationnelle 2026 au sein de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) de l'arrondissement Montréal-Nord, et ce, à compter de la date de la signature de la présente décision.

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1256324003

Approuver la nomination du 11e membre du Conseil des personnes âgées de Montréal-Nord.

<i>Charte montréalaise des droits et responsabilités :</i>	Art. 16 f) favoriser la représentation des femmes de toutes les origines, des autochtones, des minorités visibles, des membres des communautés ethnoculturelles et des jeunes au sein des instances décisionnelles et consultatives
--	---

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mercredi 4 mars 2026.